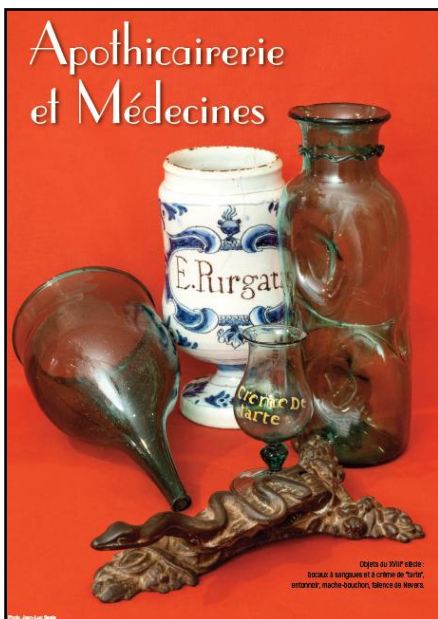


Exposition

« Apothicairerie et Médecines » au Musée du Verre de Sorèze. Mai - déc 2021.

Madeleine BERTRAND⁵³



En ce temps d'épidémie qui met en exergue l'importance de la recherche médicale, l'exposition de 2021 au Musée du Verre de Sorèze a pour thème: " Apothicairerie et Médecines".

Elle permet de mesurer l'extraordinaire chemin parcouru depuis le XVIIIème siècle avec l'abandon des traitements empiriques au fur et à mesure de l'avancée des progrès scientifiques: découverte de l'efficacité ou de la toxicité des différents principes actifs, responsabilité des divers agents infectieux, vaccination, hygiène, asepsie. **Dans cette évolution, le verre est rencontré à tous les niveaux en tant que contenant neutre, lavable et stérilisable** : bocaux, seringues, flacons, nébuliseurs, conditionnements divers. Sa transparence en a fait le fondement de l'optique, sa malléabilité à chaud a joué un rôle essentiel lors de l'avènement de la chimie, et plus tard dans le perfectionnement des processus de distillation.

Certains objets interpellent tant ils évoquent des traitements devenus obsolètes, des subterfuges à visée commerciale ou des croyances venues du fond des siècles. On peut en citer ici quelques uns.

Le Vinaigre ou Eau des Quatre Voleurs.

Cette préparation pharmaceutique fait partie d'une famille de vinaigres composés existant depuis le Moyen Age, tous obtenus par macération de plantes dans le vinaigre. Celui ci, dont la composition est variable, a été inscrit au premier Codex des médicaments en 1748 et a été utilisé ensuite comme antiseptique naturel à usage externe. Il est resté inscrit au Codex jusqu'en 1884. Une formule apparentée est encore proposée de nos jours par certains sites spécialisés en phytothérapie.

Son origine semble bien remonter à l'épidémie de peste qui sévit à Toulouse de 1626 à 1631 et fit plusieurs milliers de morts. A cette date, la méconnaissance du bacille, véhiculé à l'homme par la puce du rat, était totale. La seule ressource des autorités était de faire dire des prières publiques, de cadenasser les portes des



⁵³ Présidente de l'association Le Musée du verre à Sorèze.

villes, de condamner les maisons infectées et de faire enterrer au plus vite les cadavres dans des fosses communes.

L'histoire des quatre voleurs est relatée ainsi en 1721 par le curé de Couiza dans l'Aude sous l'intitulé : "**Remède préservatif pour la peste et fièvres malignes, dit vinaigre des quatre voleurs.**"

Il est ainsi dit, à cause que dans un temps de peste à Toulouse, quatre voleurs se meloient parmi les pestiférés dans les maisons infectés sans prendre le mal, lesquels voleurs ayant été pris et condamnés déclarèrent le préservatif suivant:

Prenés deux pots de bon vinaigre dans lequel il faut mettre une poignée de rüe, autant de sauge, autant de menthe, autant de romarin, autant de lavande autrement dit aspic, autant de petit absynthe, autant de marjolaine, faites infuser le tout pendant huit jours sur des cendres chaudes ou au soleil, coulés ladite liqueur en exprimant les herbes, faites y fondre ensuite une once de camfre, ce que vous garderés dans une bouteille.

De cela, il faut s'en frotter les temples, les narrines, et en rincer la bouche tous les jours."

A Castres, à la même époque, les consuls diffusent une formule similaire appelée cette fois: "Vinaigre du pendu", peut-être en raison du sort funeste qui avait finalement été celui des quatre voleurs.

Il faut rappeler que 1721 correspond à la dernière grande épidémie de peste en France. Partie de Marseille en 1720, on considère qu'elle a été responsable de 100.000 décès en Provence et Languedoc. Elle fut secondaire au non-respect des règlements sanitaires de l'époque et à l'entrée frauduleuse dans la ville de ballots d'étoffes précieuses contaminées, jusque là entreposés dans les cales d'un navire, le *Grand Saint-Antoine*. Or, celui ci, venant du Levant, avait été placé en quarantaine en raison de la présence de malades suspects à son bord.

Bocaux à sangsues et matériel à saignée, lancettes et palettes, peuvent être évoqués tant la déplétion sanguine a été conçue pendant des siècles comme le remède universel à tous les maux. On évalue à plus de 1000 le nombre de saignées subies par Louis XIV durant sa vie et on avance le chiffre de plusieurs dizaines de saignées en un an pour Louis XIII. Il a fallu attendre le XIXème siècle, des controverses violentes, une première étude comparative de cas groupés (Pierre LOUIS en 1835) et les observations indiscutables de patients décédés exsangues, pour que le corps médical fasse marche arrière. En province cependant, le commerce des sangsues était encore florissant au début du siècle dernier.

Si, en sortant du musée, le visiteur de passage a réalisé que la connaissance médicale est en perpétuel remaniement et que les vérités d'un jour sont parfois les incertitudes de demain, cette exposition aura fait œuvre pédagogique bien utile dans le contexte qui est le nôtre.

